



En Basse-Normandie, la croissance de la population active pourrait s'interrompre

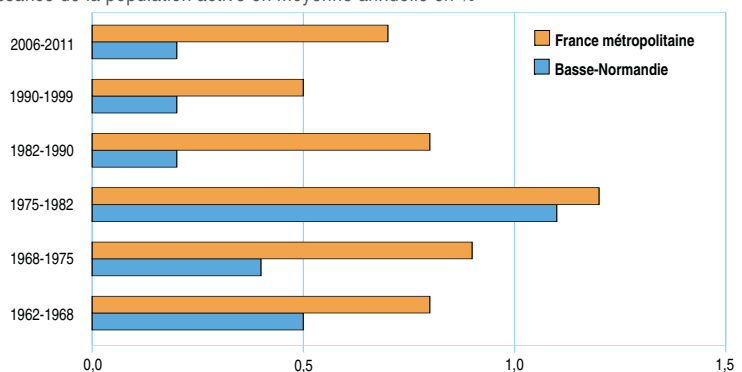
En Basse-Normandie, la croissance de la population active bas-normande est ralentie depuis le début des années quatre-vingt. En dépit de l'allongement de la vie professionnelle, elle pourrait faiblir encore dans les décennies à venir : après 2020, une lente décline commencerait. Et à l'horizon 2030, l'activité prolongée des seniors ne compenserait plus le vieillissement de la population, qui se conjuguerait à un déficit migratoire d'actifs. Mais cette évolution ne serait pas uniforme sur le territoire. Éloignées de la dynamique du pôle caennais, les zones rurales de l'Orne et de la Manche verraient leur population active décliner davantage.

Jérôme Marajda, Michel Moisan, Insee

La Basse-Normandie compte 667 000 actifs en 2011, soit les personnes présentes sur le marché du travail, en emploi ou au chômage. Leur nombre n'a cessé de croître ces cinquante dernières années, mais moins rapidement qu'en France. Entre 1962 et 1999, la population active bas-normande augmente en moyenne de + 0,4 % par an, contre + 0,9 % en France. Ce n'est qu'au cours de la période 1975-1982 que la Basse-Normandie a fait presque jeu égal avec la France. Cette croissance de la population active s'est fortement ralentie dès le milieu des années quatre-vingt, où commencent à se faire sentir à la fois vieillissement de la population et ralentissement économique. Ce ralentissement est plus marqué encore en Basse-Normandie où, entre 1982 et 1999, la population active n'augmente plus que de + 0,2 % en moyenne. Les estimations les plus récentes font état du maintien de cette croissance entre 2006 et 2011 (+ 0,2 % par an en moyenne), avec toujours un écart important avec la France (+ 0,7 % par an). Même faible, cette croissance est un fait important, si on la rapporte aux projections précédentes, qui anticipaient une baisse. La différence est explicable

1 La croissance de la population active bas-normande plus lente qu'en France métropolitaine

Croissance de la population active en moyenne annuelle en %



Note de lecture : entre 1990 et 1999, la population active en France a augmenté chaque année de 0,5 % en moyenne. Entre 1999 et 2006, la mesure de l'évolution de la population active est incertaine, en raison du changement de définition de l'activité dans le recensement de la population.

À partir de 2004, les enquêtes annuelles de recensement estiment plus complètement qu'auparavant les personnes en emploi occasionnel ou de courte durée se déclarant par ailleurs étudiants, retraités ou au foyer. De ce fait, les résultats statistiques des recensements postérieurs à 1999 portant sur l'activité (nombre d'actifs, nombre d'emplois...) ne sont pas strictement comparables avec ceux de 1999 et des années antérieures, les évolutions étant explicables pour partie par le changement de définition.

Source : Insee, recensements de la population

pour partie par la remontée des taux d'activité au-delà de 55 ans, effet des politiques menées pour atteindre les objectifs européens du début des années 2000.

Mais, si elle se maintient, la croissance de la population active bas-normande reste plus lente qu'en moyenne en France. Il existe en effet des disparités entre régions dans ce domaine.

La structure par âge de la population et l'attractivité plus ou moins grande des régions contribuent à expliquer ces disparités. Au fil des années, la population active (comme la population totale, comme l'activité économique) s'est déplacée du nord vers le sud et vers le littoral. Si l'on décompose les différents facteurs de croissance de la population active, force est de constater que "l'effet migrations" (estimé à - 0,4 % par an en moyenne pour la Basse-Normandie), joue en défaveur de la région. Dans le passé, l'effet "taux d'activité" a aussi joué négativement (- 0,3 % par an). Les taux d'activité se sont en effet dégradés aux tranches d'âge extrêmes, annihilant le gain dû à la progression du taux d'activité féminin. Sur longue période, la croissance bas-normande est due exclusivement à l'effet "pyramide des âges" (+ 1,2 % par an), au renouvellement des générations et à l'arrivée sur le marché du travail de nombreux jeunes.

L'impact négatif des migrations

L'impact de cet effet "migrations" a du reste été plus ou moins important selon la période. Il joue à plein dans les années soixante, alors que l'exode rural se poursuit et que les jeunes affluent vers l'Île-de-France. Dans cette région, entre 1962 et 1968, les migrations ont un impact positif sur la croissance de la population active de + 1,3 % par an. Elles ont un impact négatif de - 0,6 % par an en Basse-Normandie. Les zones d'emploi les plus rurales encaissent la majeure partie de cette baisse.

Les années 1975 à 1982 changent la donne. Ces années sont celles de la croissance industrielle, et des grands chantiers dans le Cotentin, qui appellent de la main d'œuvre extérieure. Pour l'ensemble de la région, l'effet des migrations reste négatif, mais est divisé par deux (- 0,3 % par an). Le retournement n'a cependant pas l'ampleur de celui constaté en Bretagne par exemple, où le développement économique génère une forte attractivité. Dans cette région, l'effet des migrations devient même légèrement positif (+ 0,1 % par an). L'Île-de-France est

Plus d'actifs, moins d'emplois, plus de chômeurs

Même faible, la croissance de la population active bas-normande n'est pas absorbée par des créations d'emplois. Au contraire, entre fin 2003 et fin 2013, l'emploi bas-normand a baissé de - 0,7 %, notamment sous l'effet de la récession de 2008-2009. La conséquence est l'augmentation du chômage, dont le taux est passé de 8 % fin 2003 à 8,9 % fin 2013 et 9,3 % fin 2014.

alors en passe de perdre une partie de son attractivité au profit des régions du sud qui commencent à attirer de nouvelles populations actives, et plus seulement des retraités. Puis, avec les années quatre-vingt-dix, les difficultés se multiplient dans l'industrie. La mondialisation joue à plein sur des secteurs traditionnels particulièrement exposés, comme le textile, l'habillement ou la métallurgie. Pour la Basse-Normandie, la sortie de la guerre froide est synonyme aussi de baisse d'activité dans la construction navale militaire. Les grands chantiers sont achevés. Les migrations pèsent à nouveau très négativement sur la croissance de la population active, avec un impact de - 0,4 % par an entre 1990 et 1999, comme en Champagne-Ardenne (- 0,4 %) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (- 0,6 % par an), où l'industrie traditionnelle souffre également. L'écart se creuse avec la Bretagne et les Pays de la Loire : ces deux régions ne pâtiennent pas des phénomènes migratoires sur la période 1990-1999. La Basse-Normandie a pu compter en revanche sur sa démographie, même si l'excédent de naissances sur les décès s'amenuise avec le vieillissement de la population. Entre 1990 et 1999, l'effet "pyramide des âges" a été de + 0,8 % par an en moyenne, contre + 0,6 % en moyenne pour les régions de métropole.

Ces différents facteurs se maintiennent au début des années 2000. Toutefois, l'accélération du vieillissement de la population limite le renouvellement des générations, même si la poursuite de la hausse des taux d'activité des plus de 55 ans joue un rôle inverse en maintenant en activité de plus en plus de travailleurs âgés. Au final, entre 2010 et 2030, la population active diminuerait très modérément en Basse-Normandie, selon le scénario "tendanciel" de projection (voir Définitions).

À horizon 2030, un peu moins d'actifs en Basse-Normandie

Entre 2010 et 2030 selon le scénario "tendanciel" de projection, la population active augmenterait encore en France métropolitaine (+ 0,3 % par an en moyenne). Pour quatre régions en revanche, dont la Basse-Normandie, elle déclinerait. La population active bas-normande diminuerait très modérément, passant de 665 700 à 661 100 personnes (- 0,7 % en vingt ans). De fait, elle progresserait d'abord très faiblement jusqu'en 2023, atteignant un maximum de 669 000 actifs. L'évolution ultérieure, à la baisse jusqu'en 2030, serait plus franche.

Différents facteurs pour expliquer l'évolution de la population active

La population active d'un territoire se compose des personnes y résidant et qui ont un emploi ou en recherchent un. Dans cette publication, l'évolution de cette population est décomposée en trois facteurs principaux. Le premier est l'effet "pyramide des âges". Il se définit comme la variation de la population active liée au renouvellement naturel des générations. L'effet "taux d'activité" mesure cette variation due aux seuls changements de comportement d'activité. L'effet "migrations" évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires. Cet effet est mesuré comme la résultante entre l'évolution de la pop active et la contribution des deux premiers effets.

Sur la période, le taux d'activité des seniors augmenterait nettement, avec l'allongement de la vie professionnelle induite par les réformes successives des retraites. Mais cette activité prolongée des seniors ne compenserait pas l'impulsion négative de la démographie, avec le vieillissement de la population active conjugué à un déficit migratoire d'actifs. L'effet "activité" augmenterait la population active bas-normande de 49 600 personnes, et l'effet "démographie" la diminuerait de 54 200 personnes. Avec, alors, un peu plus de sorties que d'entrées entre 2010 et 2030, elle se réduirait modérément. La composante principale de l'effet démographique resterait le vieillissement de la population active : sur le marché du travail, les générations plus jeunes ne renouvellent pas totalement celles, nombreuses, du baby-boom. Composante secondaire de l'effet démographique, les migrations résidentielles d'actifs contribueraient négativement aussi, puisque déficitaires. Cet effet "pyramide des âges" diminuerait la population active bas-normande de 44 300 personnes, et cet effet "migrations", de 9 900 personnes.

Des déterminants démographiques spécifiques

La population active n'évoluerait pas uniformément sur le territoire bas-normand, partitionné en zones dites "Coteef"⁽²⁾. Ces zones Coteef présentant des caractéristiques économiques et socio-démographiques spécifiques, les évolutions de population active y seraient contrastées. Toutes les zones bénéficieraient d'un même soutien d'une activité prolongée des seniors, avec une contribution positive semblable du taux d'activité. C'est donc l'effet démographique qui expliquerait essentiellement la différenciation des évolutions. Pour toutes

(2) Coteef : Comité opérationnel territorial économie-emploi-formation (voir encadré)

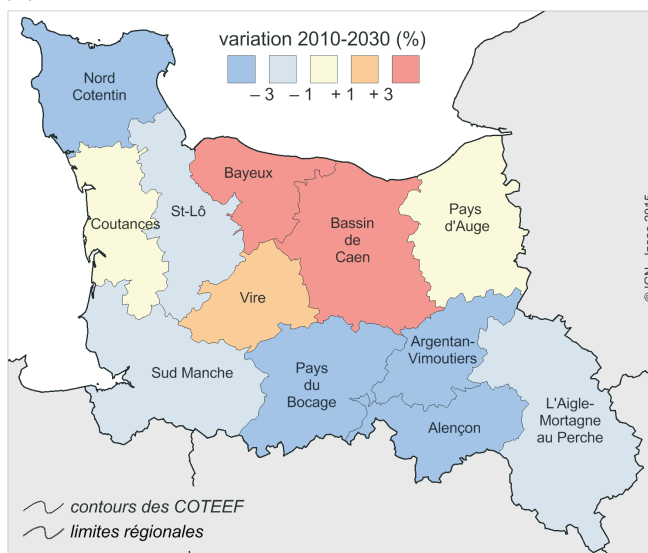
les zones Coteef, la composante principale de l'effet démographique resterait l'effet "pyramide des âges". Sa contribution serait toujours négative, mais d'ampleur variable selon les zones où les pyramides des âges "vieillissent" différemment selon la structure des populations. Composante secondaire, les migrations résidentielles d'actifs contribueraient aussi. Cet effet "migrations" différencierait encore plus les trajectoires de population active selon les zones, car beaucoup plus dispersé, en intensité comme en sens.

Autour du Bassin de Caen, une dynamique favorable

Entre 2010 et 2030, pour les trois zones Coteef de Caen, Bayeux et Vire, la population active connaîtrait une augmentation significative. L'excédent migratoire d'actifs y compenserait partiellement le vieillissement de la population active. Toujours négatif, l'effet démographique serait atténué et compensé en totalité ou plus par l'effet "activité". Si la dynamique économique du pôle caennais perdure, les zones du Bassin de Caen et de Bayeux auraient la progression la plus forte (+ 0,2 % par an en

2 Autour du pôle Caennais, une dynamique plus favorable

Évolution de la population active bas-normande entre 2010 et 2030 selon les zones Coteef

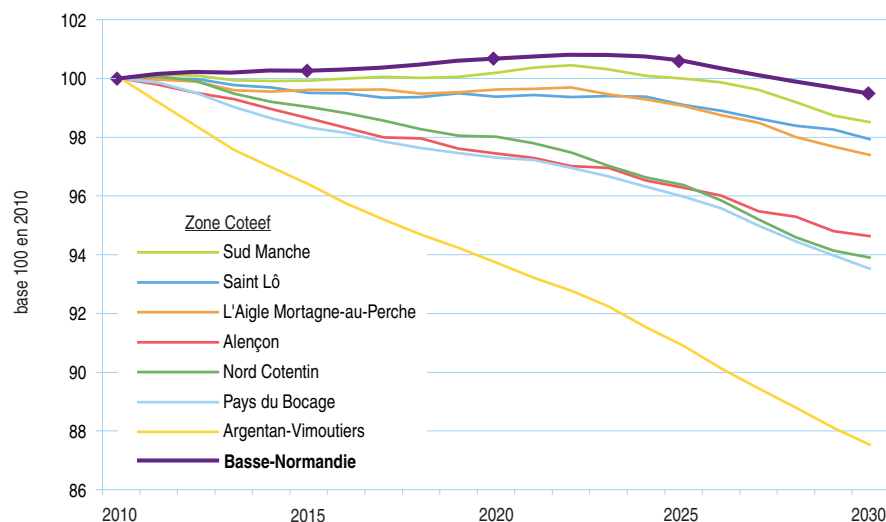
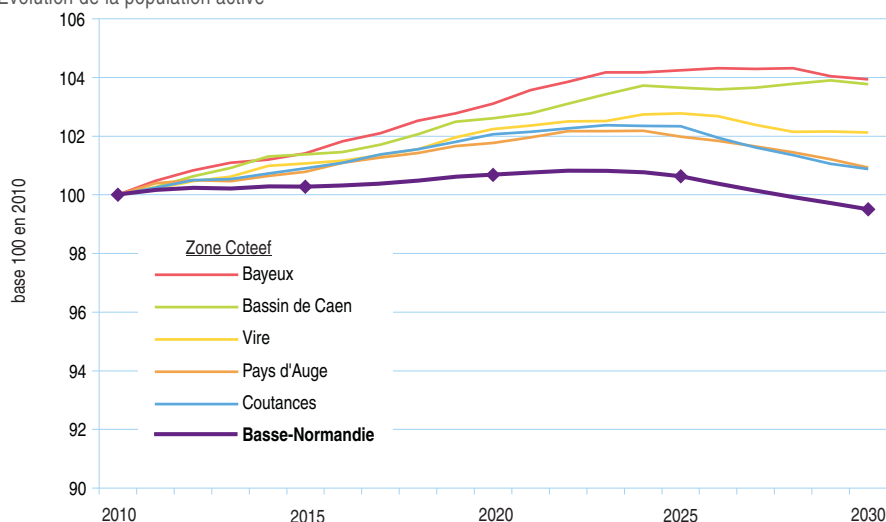


Champ : population active âgée de 15 ans ou plus

Source : Insee, Omphale 2007, projections de population scénario "tendanciel"

3 Population active : à l'horizon 2030, croissance significative pour trois zones Coteef seulement

Évolution de la population active



Champ : population active âgée de 15 ans ou plus

Source : Insee, Omphale 2007, projections de population scénario "tendanciel"

Contexte / politiques publiques

L'État, la Région et les partenaires sociaux élaborent la Stratégie Régionale pour l'Emploi, qui s'envisage :

- dans le cadre de la rénovation du Service Public de l'Emploi,
- dans le cadre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,
- en coordination avec la programmation des fonds structurels européens 2014-2020

Cette démarche a vocation à orienter l'action des pouvoirs publics dans un cadre pluriannuel. Elle nécessite de disposer d'éléments de diagnostic sur l'emploi et la demande d'emploi sur les territoires et notamment les Comités Opérationnels Territoriaux Economie-Emploi-Formation (COTEEF).

Zonage COTEEF

La Basse-Normandie a impulsé fin 2008 une démarche d'animation territoriale sur l'emploi et la formation. Fruit d'une réflexion amorcée entre l'Etat et la Région, cette démarche permet d'accompagner les territoires en matière de développement économique et de conduite des politiques en faveur de l'emploi.

Le Comité Local Economie Emploi Formation (CLEEF), instance de concertation et d'impulsion, est le garant de la mise en œuvre d'une stratégie territoriale partagée, au croisement des politiques publiques déployées par les différents acteurs et des projets d'initiatives locales.

Le Comité Opérationnel Territorial Economie Emploi Formation (COTEEF), instance de coordination, garantit la stratégie territoriale commune mise en œuvre par le Comité Local Economie Emploi Formation et assure la cohérence de l'animation territoriale.

Ce zonage diffère de celui en zones d'emploi (bâti lui sur des critères statistiques).

Dans la région, on compte ainsi 12 zones Coteef contre 15 zones d'emploi.

moyenne). Pour Vire, la progression serait deux fois moindre (+ 0,1 % par an en moyenne). Contiguës au Bassin de Caen, les zones de Vire et plus encore Bayeux bénéficieraient toujours de l'extension de la périurbanisation caennaise, qui a contribué dès les années 1990 au renouvellement de leur attractivité résidentielle. Cependant, même pour ces trois zones la progression de la population active ralentirait, puis stagnerait à l'horizon 2030.

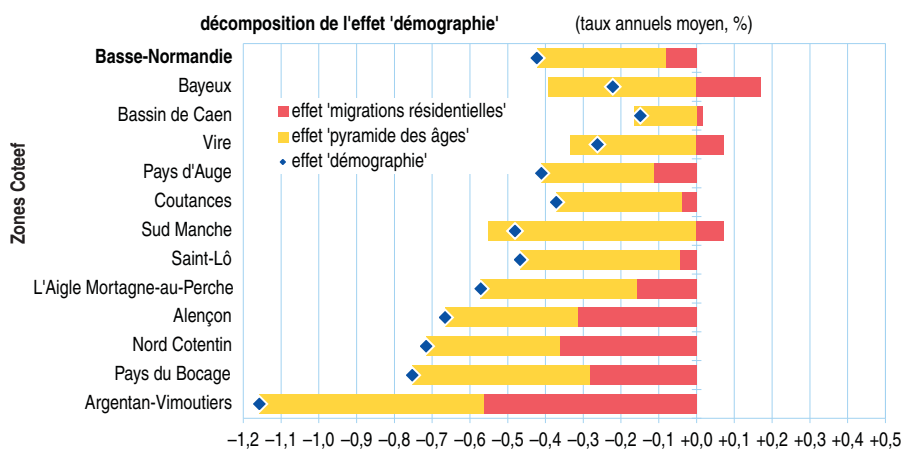
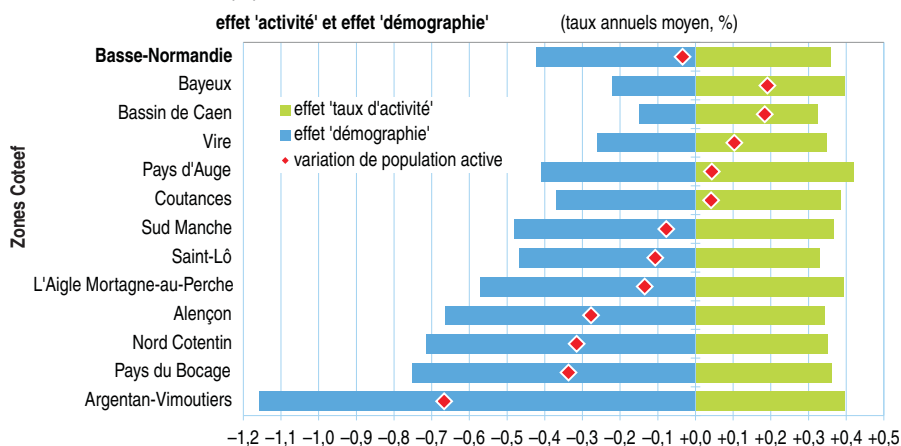
Une orientation défavorable pour la Manche et surtout l'Orne

Entre 2010 et 2030, pour les neuf autres zones Coteef excepté Sud Manche, un déficit migratoire d'actifs se cumulerait au vieillissement de la population active. Pour les deux zones du Pays d'Auge et de Coutances, la population active resterait stable. Pour le Pays d'Auge, l'atonie apparente de la zone ne reflète pas le contraste interne, entre une partie nord plus dynamique, autour des pôles divais et partiellement, honfleurais, et une partie sud plus en retrait, autour du pôle lexovien. Pour les sept autres Coteef, la population active diminuerait. La baisse resterait faible pour les zones du Sud Manche, de Saint-Lô et de L'Aigle-Mortagne au Perche (- 0,1 % par an en moyenne). Pour ces trois zones, la population active resterait quasi-stable jusqu'en 2022, puis déclinerait ensuite.

En revanche, pour les autres zones, la baisse serait continue sur la période. Elle serait assez forte pour les zones d'Alençon, du Nord Cotentin et du Pays du Bocage (- 0,3 % par an en moyenne), et plus encore pour Argentan-Vimoutiers (- 0,7 % par an en moyenne). Pour toutes ces zones, la baisse de population active est à relier à une transition économique difficile de territoires plutôt industriels, dont certaines spécialisations peuvent constituer des facteurs de fragilité (industrie ornaise, "grands chantiers" cherbourgeois). Plus spécifiquement, l'emploi des zones de Saint-Lô et Alençon bénéficierait toujours du statut administratif de préfecture départementale de leur

4 Population active : des déterminants démographiques spécifiques

Évolution 2010-2030 de la population active



Note de lecture :

Dans la zone Coteef de Bayeux, entre 2010 et 2030 selon le scénario tendanciel, la population active augmenterait de + 0,2 % par an en moyenne.

Toutes choses égales par ailleurs, la seule hausse du taux d'activité (effet "activité") contribuerait positivement, en donnant une hausse de + 0,4 % par an en moyenne. Les migrations résidentielles (effet "migrations") contribueraient positivement aussi, donnant une hausse de + 0,2 % par an en moyenne. En revanche, le vieillissement de la population (effet "pyramide des âges") contribuerait négativement, entraînant une baisse de la population active de - 0,4 % par an en moyenne. L'effet "démographie" est défini comme la somme des deux effets "pyramide des âges" et "migrations" : pour la zone de Bayeux, il contribue alors négativement (- 0,2 % par an en moyenne).

Champ : population active âgée de 15 ans ou plus

Source : Insee, Omphale 2007, projections de population scénario "tendanciel"

ville-centre, avec un emploi public plus développé et plus stable. Enfin, l'hypothèse de poursuite des comportements démographiques et migratoires actuels, qui sous-tend le scénario présenté dans

cette étude, ferait d'Argentan-Vimoutiers la seule zone voyant sa population totale projetée diminuer à horizon 2030 et donc, a fortiori, sa population active en repli. ■

Insee Basse-Normandie
5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL
Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT
Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8866
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- " La population active en métropole à l'horizon 2030 : une croissance significative dans dix régions ", *Insee Première*, n° 1371, octobre 2011
- " Projections à l'horizon 2060 : des actifs plus nombreux et plus âgés ", *Insee Première*, n° 1345, avril 2011

